



Perfectionnez vos connaissances sur le fonctionnement du C.E.

Toutes nos formations sont proposées en intra entreprise

Formation du trésorier du C.E.



Vos attentes

Vous êtes nouvellement élu trésorier de C.E. ou de comité d'établissement.

Vous souhaitez perfectionner vos connaissances sur la réglementation sociale et la comptabilité générale afin d'être capable :

- de respecter la réglementation et de mieux utiliser les financements alloués par l'employeur,
- d'organiser et de contrôler les comptes du C.E.,
- de présenter le rapport annuel.

Public et durée

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux trésoriers et trésoriers adjoints de C.E.

Durée : 1 jour

Programme

1. Subvention de fonctionnement

- Calcul de la subvention - Les dépenses imputables
- Élaboration du budget de fonctionnement

2. Subvention aux œuvres sociales

- Calcul de la subvention - Les dépenses imputables
- Élaboration d'un budget des O.S.

3. Organisation comptable du C.E.

- Réglementation en vigueur
- Choix d'une méthode comptable en fonction des besoins du C.E. et définition du « plan comptable » du C.E.
- Mise en place des procédures internes d'engagement des dépenses et documents utilisés
- Mise à jour du règlement intérieur du C.E. concernant la gestion des dépenses du comité

4. Tenue des comptes

- Entraînement à la comptabilisation des pièces comptables
- Traitement particulier des investissements
- Suivi des comptes bancaires
- Rédaction du rapport annuel

5. Le C.E., le fisc et l'URSSAF

- Gestion des frais de déplacement des élus
- L'URSSAF et les œuvres sociales du C.E.